

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Soixante-seizième session**

Bangkok, 21 mai 2020

Point 8 de l'ordre du jour provisoire*

Activités du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission**Rapport du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission*****Résumé*

On trouvera dans le présent document des informations concernant les activités du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission pendant la période allant de juin 2019 à mars 2020. La Commission souhaitera peut-être formuler des observations sur ce rapport.

I. Introduction

1. On trouvera dans le présent document des informations concernant les activités du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission pendant la période allant de juin 2019 à mars 2020. Le Comité consultatif a nommé M^{me} Raushan Yesbulatova (Kazakhstan) rapporteuse. Il incombera à la rapporteuse de présenter le rapport du Comité consultatif à la soixante-seizième session de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP).

II. Activités du Comité consultatif

2. Au cours de la période considérée, le Comité consultatif a tenu six sessions ordinaires.

3. Le secrétariat a informé le Comité consultatif de ses activités et de celles de la Commission, de son rôle et de sa position dans le système des Nations Unies pour le développement afin d'éclairer les représentant(e)s du Comité consultatif.

* ESCAP/76/L.1/Rev.1.

** Le présent document a été soumis tardivement car le Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission devait examiner le rapport à sa 387^e session, tenue le 19 mars 2020.

4. À ses sessions ordinaires, le Comité consultatif a examiné notamment les questions suivantes :

a) Préparatifs de la soixante-seizième session de la Commission : le secrétariat a informé le Comité consultatif des préparatifs de la soixante-seizième session de la Commission et lui a fourni des indications utiles, notamment au sujet de l'examen de l'appareil de conférence de la Commission ;

b) Résultats de la soixante-quinzième session de la Commission : le Comité consultatif a examiné les résultats de la soixante-quinzième session de la Commission, qui avait pour thème « Donner des moyens d'action aux populations et assurer l'inclusion et l'égalité », et fait le point des principales réalisations de la Commission. Les textes issus de la session, notamment les neuf résolutions qui ont été adoptées, ont orienté les activités menées par la Commission aux fins de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ont été prises en compte lors du forum politique de haut niveau pour le développement durable et du Sommet sur les objectifs de développement durable organisé sous les auspices de l'Assemblée générale en 2019 ;

c) Résolutions adoptées par la Commission à sa soixante-quinzième session : le Comité consultatif a donné des conseils et fourni des orientations utiles concernant l'application par le secrétariat des résolutions adoptées par la Commission ;

d) Projet de calendrier des réunions et des programmes de formation de la Commission pour 2020 : le Comité consultatif a pris note du calendrier proposé ;

e) Examen des préparatifs et des résultats des réunions ci-après :

i) Sixième session du Comité de la réduction des risques de catastrophe ;

ii) Deuxième session du Comité de l'énergie ;

iii) Deuxième session du Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du financement du développement ;

iv) Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur l'examen de Beijing+25 ;

f) Examen des préparatifs des réunions suivantes :

i) Septième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable ;

ii) Deuxième Conférence ministérielle sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique ;

g) Examen des résultats des réunions suivantes des institutions régionales :

i) Quatorzième session du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement ;

ii) Quinzième session du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique ;

iii) Quinzième session du Conseil d'administration du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie ;

iv) Quinzième session du Conseil d'administration du Centre pour la mécanisation agricole durable ;

h) Examen des résultats de la quatorzième session du Conseil d'administration du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale.

5. Le secrétariat a présenté le projet de plan-programme pour 2021 au Comité consultatif.

6. La Secrétaire exécutive a régulièrement informé le Comité consultatif des activités menées dans les domaines d'action prioritaires de l'ONU et de la CESAP, des résultats de ses visites aux États membres et aux membres associés de la Commission et à d'autres pays, ainsi que de sa participation à certaines grandes réunions. Elle l'a également tenu au fait de la collaboration entre les États membres et le secrétariat et des questions d'ordre administratif et programmatique concernant la CESAP. Le Comité consultatif a été régulièrement tenu informé de la réforme du système des Nations Unies pour le développement. La Secrétaire exécutive l'a aussi informé des principales recommandations formulées par le groupe consultatif de personnalités éminentes. Le Comité consultatif a remercié la Secrétaire exécutive de ses exposés qu'il a trouvés utiles et instructifs.

7. Poursuivant son action de communication visant à mieux faire connaître les activités de la CESAP, le secrétariat a organisé des séances d'information à l'intention des missions permanentes des États membres de la CESAP auprès de l'ONU à New York en marge de plusieurs grandes manifestations, telles que le forum politique de haut niveau pour le développement durable.

III. Conclusions

8. Les membres du Comité consultatif ont activement contribué à renforcer son rôle d'organe de délibération et de consultation au cours de la période considérée. Le Comité consultatif a fourni des conseils et des orientations sur des questions importantes concernant la Commission et le secrétariat, notamment sur la mise en œuvre des résolutions adoptées par la Commission et l'organisation de diverses réunions intergouvernementales et initiatives du secrétariat, et il a poursuivi le débat sur l'examen de l'appareil de conférence de la Commission.

9. Compte tenu du lancement de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des activités qui continuent d'être menées pour repositionner le système des Nations Unies pour le développement afin de réaliser le Programme 2030, la poursuite d'une coopération constructive et d'un soutien mutuel entre le Comité consultatif et le secrétariat sera essentielle pour renforcer la contribution de la Commission aux efforts qui sont faits pour atteindre les objectifs de développement durable en Asie et dans le Pacifique.